



Fonds de dotation Max Havelaar France

Rapport d'activité 2024



**ÉQUITÉ
PARTAGÉE**
Fonds de dotation Max Havelaar France



SOMMAIRE

Édito	1
Les objectifs et les missions d'Équité Partagée	2
Les projets soutenus en 2024	4
Agir avec nous : être soutenu, devenir mécène	6
Notre gouvernance	8

**Marie-Alexandra COSTE**

Présidente du conseil d'administration
Directrice de la coordination de
la Direction du réseau de la banque
des Territoires

**Thierry LETHUILLIER**

Directeur du fonds (sortant)
Secrétaire Général
de Max Havelaar France

**Anna LANFRANCHI**

Nouvelle directrice du fonds
Responsable de programmes
de Max Havelaar France

L'année 2024 a confirmé la pertinence du positionnement d'Équité Partagée dans le paysage des acteurs engagés pour la transition agricole et solidaire.

À travers les projets financés cette année, le Fonds a contribué à faire avancer trois leviers essentiels de changement : l'éducation et la sensibilisation des citoyennes et des citoyens à une consommation plus responsable, le soutien aux projets de solidarité internationale portés par et pour les productrices et producteurs les plus vulnérables, et l'appui à la recherche au service de filières agricoles durables et plus justes.

En 2024, ce sont cinq associations qui ont été soutenues à hauteur de plus de 60 000 euros. Une attention particulière a été portée aux actions d'éducation et de mobilisation citoyenne, levier indispensable pour faire évoluer les comportements de consommation, construire une opinion publique informée et nourrir une transition agricole et alimentaire durable.

Dans un monde en transition rapide, où les urgences climatiques et sociales s'intensifient, les outils comme Équité Partagée ont un rôle à jouer pour créer des ponts entre société civile, recherche et terrain, pour accélérer l'innovation sociale, et pour soutenir celles et ceux qui, chaque jour, font avancer la justice économique et environnementale.

À la veille d'un changement de direction en 2025, nous tenons à remercier chaleureusement nos membres et à réaffirmer l'importance d'une gouvernance engagée pour accompagner les mutations nécessaires.

Les objectifs et les missions d'Équité Partagée

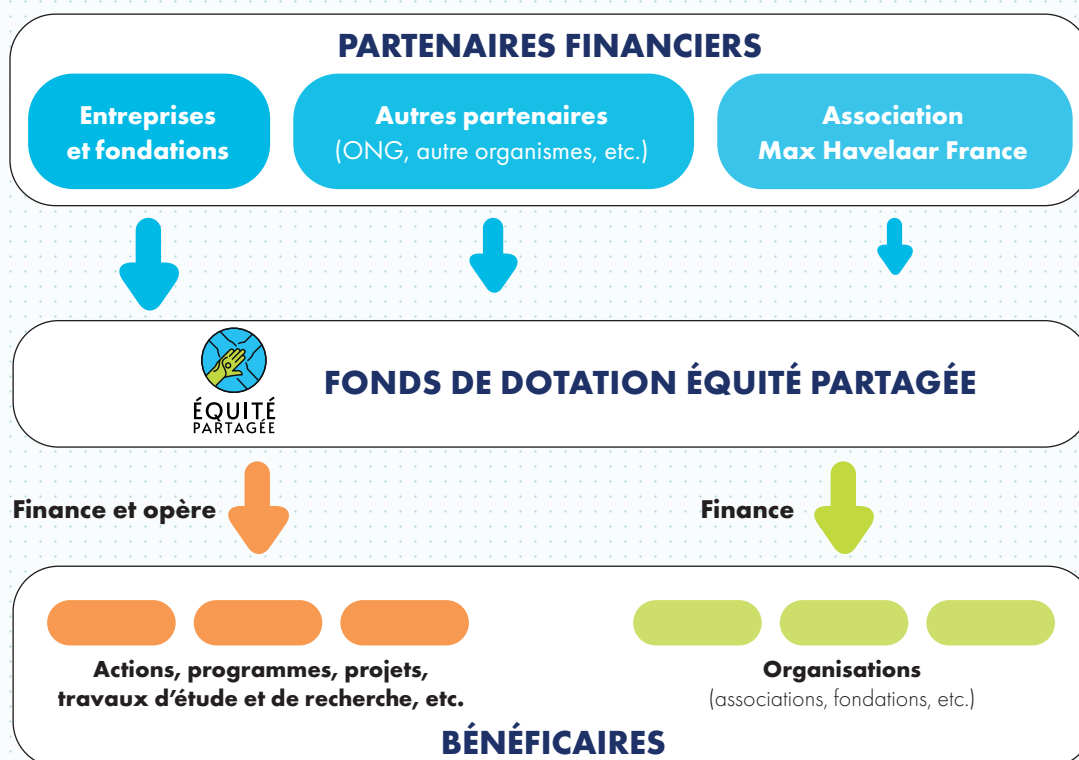
**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
ÉQUITÉ
PRODUCTEURS
CONSOMMATION
RESPONSABLE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ÉDUCATION FILIÈRE
AGRICOLE ÉTUDE IMPACT**

Le fonds de dotation Équité Partagée a été créé en 2010 par l'association Max Havelaar France pour **promouvoir le développement d'une agriculture durable, en réponse aux impératifs de justice sociale et de justice climatique.**

Il ambitionne de **contribuer à une meilleure conscience des impacts de la consommation, d'améliorer les conditions de vie des producteur·rice·s ainsi que des travailleuse·s marginalisé·s**, en Afrique, Asie et Amérique latine, mais aussi en France, et d'**encourager les travaux d'études et de recherche sur une mondialisation plus solidaire.**

Indépendant de l'association Max Havelaar France, le fonds Équité Partagée a pour vocation d'œuvrer, par le développement de partenariats opérationnels et financiers, à la construction d'un **écosystème puissant** de parties prenantes pouvant contribuer, directement ou indirectement, à ces objectifs grâce à leur expertise, leurs moyens financiers et humains, leurs réseaux, etc.

LE MODÈLE D'ÉQUITÉ PARTAGÉE



— LES DOMAINES D'INTERVENTION

Équité Partagée a pour objet de recevoir et de gérer les biens et droits qui lui sont transmis à titre gratuit, afin de financer ou cofinancer toute action, projet, programme ou mission d'**intérêt général**, en lien avec les objectifs de l'association Max Havelaar France, dans les domaines suivants :

ÉDUCATION & SENSIBILISATION

Actions de **sensibilisation des citoyennes et citoyens aux enjeux sociaux et environnementaux liés à leurs pratiques de consommation**, ainsi que des initiatives visant à les encourager à adopter des comportements plus responsables.

Thématiques visées

- Consommation responsable
- Développement durable
- Droits humains
- Alimentation durable



DÉVELOPPEMENT & SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Projets ou programmes de développement visant à améliorer durablement les conditions de vie des populations défavorisées — notamment les producteurs et productrices ainsi que les travailleurs et travailleuses des filières agricoles.

Thématiques visées

- Renforcement de capacités organisationnelles, structuration de réseaux
- Agroécologie, structuration de chaînes de valeurs durables, entrepreneuriat vert
- Réduction de la pauvreté, lutte contre le travail forcé

ÉTUDE & RECHERCHE

Travaux d'étude et de recherche à caractère scientifique visant à approfondir les connaissances sur des thématiques liées à la transition alimentaire, au développement durable des filières agricoles, à l'équité des chaînes d'approvisionnement, etc.

Thématiques visées

- Équité et partage de la valeur dans les chaînes d'approvisionnement
- Transparence et traçabilité des filières
- Règles commerciales justes et durables



Les projets soutenus en 2024

Soutien au dispositif pédagogique d'Impact Studio



SUBVENTION :

30 K€

sur 3 ans

OBJECTIF : Développer l'innovation sur des projets à impact portés par les étudiantes et étudiants

BÉNÉFICIAIRE : [Fondation Nationale des Sciences Politiques](#)

Grâce au soutien du fonds, des étudiantes et étudiants ont travaillé sur deux volets complémentaires :

- Recherche : conception d'un outil d'analyse de l'impact multidimensionnel du commerce équitable, assorti d'un livrable.
- Éducation et sensibilisation : élaboration d'une campagne d'engagement à destination des jeunes, accompagnée d'un livrable dédié.

Ce soutien permet de renforcer les liens entre recherche, pédagogie et mobilisation citoyenne en faveur du commerce équitable.

Organisation des Rencontres Nationales de la Restauration Collective Responsable



SUBVENTION :

10 K€

OBJECTIF : Accompagner les collectivités et établissements vers une restauration collective plus responsable, qualitative et locale.

BÉNÉFICIAIRE : [Collectif Les Pieds dans le Plat](#)

Depuis plus de dix ans, le Collectif agit en pionnier pour promouvoir une restauration collective bio, locale, sociale et faite maison. Face aux dérives du modèle alimentaire industriel, le collectif promeut une transition vers une alimentation durable, saine et accessible. Il fait de la restauration collective un levier de santé publique, de cohésion sociale et de transition écologique, en cohérence avec les politiques territoriales en matière de santé, d'écologie, d'éducation et de solidarité.

Le Collectif propose un accompagnement de terrain auprès des collectivités et établissements, combinant conseil, formation et appui opérationnel. En 2024, il a formé plus de 6 000 professionnels, accompagné la transformation de la première école et le premier collège 100% bio certifiés en France, et organisé les premières rencontres nationales de la restauration collective biologique.

Campagne de sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux du commerce équitable dans la filière cacao



OBJECTIF : Sensibiliser les étudiantes et étudiants aux enjeux de la filière cacao, notamment la déforestation et les droits humains

BÉNÉFICIAIRE : [Association FAIRe Un Monde Équitable](#)

SUBVENTION :
10 K€

L'association a mené, via le programme Génération Équitable, une campagne d'information auprès des jeunes sur les enjeux de la filière cacao, principalement sur les réseaux sociaux et dans les campus universitaires. Grâce à la formation d'une quarantaine d'associations étudiantes sur les coûts cachés de la filière cacao, près de 2 500 étudiantes et étudiants ont été sensibilisés sur les campus à l'importance d'une consommation plus responsable et à la promotion d'un commerce respectueux de l'environnement et des droits humains.

Création d'un Observatoire Citoyen de la Publicité

COMMUNICATION & DÉMOCRATIE

OBJECTIF : Promouvoir l'émergence de pratiques publicitaires plus responsables contre les pratiques publicitaires de socialwashing et greenwashing

BÉNÉFICIAIRE : [Association Communication et Démocratie](#)

SUBVENTION :
7,5 K€

Ce projet innovant vise à lutter contre le socialwashing (blanchiment social) et le greenwashing (écoblanchiment) dans la publicité, en promouvant des pratiques plus responsables. Porté par une coalition de six associations, l'OCP a développé un outil citoyen unique permettant de signaler, analyser et suivre les campagnes publicitaires douteuses grâce à des expertes et experts. Cette organisation rigoureuse et collaborative vise à renforcer la transparence publicitaire, tout en fournissant aux décideurs politiques des données fiables pour améliorer les dispositifs de régulation indépendants.



Observatoire
Citoyen
de la Publicité

[Testez vous-même l'outil citoyen](#)



Organisation du festival du film documentaire AlimenTerre



OBJECTIF : Sensibiliser le grand public aux problématiques Sud-Nord, à l'alimentation responsable, à la lutte contre le changement climatique, à la transformation de nos modèles agricoles, etc.

BÉNÉFICIAIRE : [Comité Français pour la Solidarité Internationale \(CFSI\)](#)

Le Festival ALIMENTERRE, soutenu par le fonds, a franchi en 2024 le cap symbolique des 100 000 participants à travers 2 500 projections-débats organisées dans 16 pays. La sélection de 9 films a permis d'explorer en profondeur les enjeux locaux et globaux liés à l'agriculture, à l'alimentation et à l'interdépendance entre la France et les pays africains.

SUBVENTION :
7,5 K€

Face à une crise alimentaire mondiale qui touche plus de 700 millions de personnes (FAO, 2023), le festival sensibilise aux causes structurelles — conflits, inflation, dérèglement climatique, agriculture intensive — tout en mettant en lumière des alternatives durables. Il ouvre le débat sur les modèles agricole, le lien entre producteurs et consommateurs et la gestion des ressources, dans l'objectif de transformer les systèmes alimentaires vers davantage de justice et de durabilité.

Agir avec nous : être soutenu, devenir mécène

— COMMENT BÉNÉFICIER DE L'APPUI D'ÉQUITÉ PARTAGÉE ?

Le conseil d'administration (CA) du fonds de dotation Équité Partagée se réunit quatre fois par an pour examiner les projets reçus.

Le processus de sélection se déroule en plusieurs étapes :

- 1 Analyse des candidatures reçues.** Les projets sont étudiés par l'équipe de direction du fonds, qui procède à une présélection sur la base des critères d'éligibilité et de pertinence.
- 2 Échanges avec les porteurs.** Si votre projet est présélectionné, vous pourrez être contacté·e pour un échange complémentaire visant à préciser certains éléments de votre dossier.
- 3 Présentation au conseil d'administration.** Le projet est ensuite soumis au vote des administratrices et administrateurs du CA.
- 4 Notification.** Si votre projet est retenu, vous recevrez une réponse dans la semaine suivant la réunion du CA. En cas de sélection, un échange personnalisé sera organisé pour préciser les modalités de financement et les étapes suivantes.
- 5 Signature de la convention et versement des fonds.** Une convention de partenariat définissant les engagements réciproques sera signée par toutes les parties. Le versement de la subvention interviendra ensuite, selon les modalités convenues (en une ou plusieurs fois).
- 6 Reporting.** Votre structure s'engage à transmettre les éléments de suivi précisés dans la convention (rapport d'activité, justificatifs, photos, témoignages, etc.). Une présentation des résultats pourra également être demandée à l'une de vos représentant·e·s lors d'un prochain CA.

En 2024, **65 K€ de financements ont été octroyés** par le fonds Équité partagée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Typologie de porteur de projet

- > Les structures d'intérêt général, ayant une gestion désintéressée et une gouvernance indépendante
- > Les structures éligibles au mécénat en France
- > Les structures ayant au moins un an d'existence
- > Les projets qui entrent dans au moins un des axes d'intervention
- > Les projets qui ont un impact démontrable

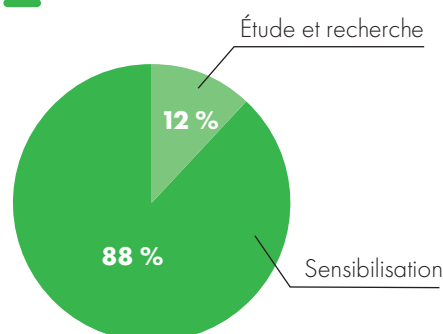
Ne sont pas éligibles

- > Les structures dont la mission est à caractère politique ou confessionnel
- > Les projets portés par une personne physique
- > Les projets à caractère lucratif, promotionnel ou publicitaire



→ **DÉPOSER UN PROJET :**
<https://www.fairtrade.net/maxhavelaarfrance-fr/agir-avec-nous/fonds-de-dotation.html>

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



— POURQUOI ET COMMENT SOUTENIR ÉQUITÉ PARTAGÉE ?

QUI PEUT ÊTRE MÉCÈNE ?

- > **Entreprises** (PME, ETI, grandes entreprises)
- > **Fondations** ou autres fonds de dotation
- > **ONG, associations** et autres organismes (sauf subventions publiques)

À condition que :

- Leur siège social soit situé en France
- Leur intégrité et leur réputation soient compatibles avec la mission et les valeurs du fonds

POURQUOI SOUTENIR LE FONDS ÉQUITÉ PARTAGÉE ?

En devenant mécène, vous pourrez :

- > **donner vie à vos engagements RSE** en finançant des actions à fort impact sur des thématiques variées : sociales, environnementales, droits humains...
- > **renforcer un écosystème d'acteurs du changement** mobilisés autour des grands enjeux du développement durable, et élargir votre réseau en lien avec de multiples parties prenantes (ONG, organismes de recherche, etc.)
- > **bénéficier d'un accompagnement sur mesure** pour vos projets et initiatives, grâce à une équipe experte, adossée à l'ONG Max Havelaar France et au mouvement Fairtrade International.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Votre contribution prend la forme d'un don :

- > **sur un projet ou une action existante** inscrite au plan d'actions du fonds, en lien avec vos priorités RSE ou mécénat
- > **sur un projet ou une action à co-construire ensemble**, adapté·e à vos enjeux et compatible avec la mission du fonds
- > **au bénéfice global du fonds**, pour soutenir l'ensemble de ses actions (sans affectation à un projet spécifique)

Notre gouvernance

— LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du fonds Équité partagée définit la doctrine d'investissement du fonds et la décline en plans d'actions annuels.



Marie-Alexandra COSTE
Présidente du conseil d'administration

*Directrice de la coordination de la Direction
du réseau de la banque des Territoires*



Thierry LIBAERT
Administrateur

*Expert en développement durable et RSE
Représentant du Fonds au Comité Économique
et Social Européen*



Vincent JACQUES LE SEIGNEUR
Administrateur

*Vice-président de la FONDEM
Président d'Observ'ER et d'Enercoop Aura*



Blaise DESBORDES
Administrateur

Directeur Général de Max Havelaar France

MEMBRES NOUVELLEMENT ÉLUS



Aurélie CHEVRILLON-DUPLEIX
Administratrice

*Experte en développement rural
et gestion des ressources naturelles*



Sophie AUJEAN
Administratrice

*Directrice du Plaidoyer - École à Table
(association basée en Belgique)*

— LA DIRECTION

La directrice/le directeur assure la gestion opérationnelle du fonds conformément aux orientations définies par le conseil d'administration, en s'appuyant sur un comité de projets et/ou des experts.



Thierry LETHUILLIER
*Directeur du fonds (sortant)
Secrétaire Général
de Max Havelaar France*



Anna LANFRANCHI
*Nouvelle directrice du fonds
Responsable de programmes
de Max Havelaar France*



Pour que l'équité devienne une réalité partagée



© 2025 - Équité Partagée - Max Havelaar France
Photos © : Max Havelaar France, CLAC, Unsplash, Fabian Charaffi - Création : Winwonwon



ÉQUITÉ PARTAGÉE

Fonds de dotation Max Havelaar France

***Sensibiliser à l'impact de la consommation,
contribuer à l'amélioration des conditions de vie des productrices et producteurs,
soutenir la recherche sur une mondialisation plus solidaire.***

Contact : fdd@equitepartagee.org

**Fonds de dotation Équité partagée | Association Max Havelaar France
Arboretum | 1 place des Papeteries | 92000 Nanterre**